



# «La pauvreté reste mal connue à Genève»

**SOCIAL** Caritas et des députés demandent un observatoire de la précarité.

FRÉDÉRIC JULLIARD

La pauvreté augmente à Genève, affirme Caritas. Mais on ne sait pas exactement dans quelle mesure: le phénomène reste trop mal connu, selon l'association d'entraide. Dès lors, comment pourrait-on le combattre efficacement?

Caritas s'est donc associée à trois députés pour déposer une motion au Grand Conseil. Le texte, présenté hier, demande au Conseil d'Etat d'établir chaque année un rapport sur l'évolution de la pauvreté à Genève.

«De plus en plus de gens restent sur le carreau après les crises économiques, même lorsque l'emploi redémarre», explique Dominique Froidevaux, responsable de Caritas Genève, qui tiendra un stand au Molard cet après-midi.

Le chômage ou un revenu trop bas ne sont plus les seules causes d'appauvrissement, précise le député Vert Christian Bavarel, coauteur de la motion avec Anne Emery-Torracinta (PS) et Philippe Schaller (PDC): «L'endettement devient un



**Dominique Froidevaux**, de Caritas Genève. (C. BONZON)

phénomène massif. Avec la crise, on voit aussi des indépendants tomber à leur tour dans la pauvreté. Ils n'ont pas droit à l'aide sociale et n'apparaissent pas dans les statistiques.» Les statistiques, voilà le problème: «La pauvreté n'est étudiée que superficiellement», déplore Anne Emery-Torracinta.

Combien y a-t-il de pauvres à Genève? Difficile à dire, en effet. En Suisse, le seuil de pauvreté est fixé à 2600 fr. par mois (revenu net) pour une personne seule et à 4586 pour un couple avec deux enfants. La pauvreté toucherait 9% de la population

du pays. A Genève, quelque 15 000 personnes bénéficient de l'aide sociale. Les pauvres seraient en réalité bien plus nombreux, selon Dominique Froidevaux: «Ce chiffre ne comprend pas les clandestins, ni ceux qui ne demandent pas l'aide sociale par honte ou par ignorance de leurs droits, ni ceux qui sont juste au-dessus des seuils...»

## Loi en préparation

L'Etat manque-t-il de données pour combattre la pauvreté? Bernard Favre, secrétaire général adjoint du Département de la solidarité et de l'emploi, le conteste: «Avoir une vision précise de la pauvreté fait déjà partie de nos tâches. Ces phénomènes ne changent pas si vite: établir un rapport annuel demanderait des ressources disproportionnées, qui sont mieux utilisées ailleurs.»

L'Etat traque déjà la précarité, assure Bernard Favre: «Il y a de nouvelles poches de pauvreté, surtout chez les familles avec enfants en bas âge. C'est pour combattre ce phénomène que nous avons préparé un projet de loi sur les prestations complémentaires familiales. Celles-ci visent à compléter le revenu des personnes qui travaillent, comme cela existe déjà pour les personnes âgées.»

Selon le département, quelque 1700 familles pourraient bénéficier de cette mesure.